

# L'architecture urbaine en pan de bois en Bretagne

|          |                                                                              |          |
|----------|------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <u>1</u> | <u>CONNAITRE, PRESERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE URBAIN EN PAN DE BOIS</u> | <u>2</u> |
| <u>2</u> | <u>CO-CONSTRUIRE L'INVENTAIRE DE L'ARCHITECTURE URBAINE EN PAN DE BOIS</u>   | <u>3</u> |
| 2.1      | SE RENCONTRER, ECHANGER & CREER DU LIEN AUTOUR DU PAN DE BOIS                | 3        |
| 2.2      | ACCOMPAGNER ET PARTAGER DES PROJETS                                          | 3        |
| <u>3</u> | <u>PERIMETRE DE L'ENQUETE D'INVENTAIRE</u>                                   | <u>4</u> |
| 3.1      | L'ARCHITECTURE EN PAN DE BOIS : RECHERCHES ET PERSPECTIVES                   | 4        |
| 3.2      | PERIMETRE CHRONOLOGIQUE ET THEMATIQUE                                        | 5        |
| 3.3      | PERIMETRE SPATIAL                                                            | 5        |
| <u>4</u> | <u>METHODOLOGIE POUR LA PRODUCTION DES CONNAISSANCES</u>                     | <u>6</u> |
| <u>5</u> | <u>PARTAGE DES CONNAISSANCES</u>                                             | <u>7</u> |
| 5.1      | ACTIONS DE MEDIATION                                                         | 7        |
| 5.2      | MISE A DISPOSITION DES DONNEES EN LIGNE                                      | 7        |
| <u>6</u> | <u>CALENDRIER PREVISIONNEL</u>                                               | <u>7</u> |

Ce document a pour objet de définir la méthodologie et les finalités d'un Inventaire du patrimoine architectural urbain en pan de bois en Bretagne.

Emblématique de plusieurs villes bretonnes, l'architecture en pan de bois renvoie à une période s'étendant de la fin du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle se caractérise par une technique de construction particulière : la création d'une structure porteuse composée de pièces de bois assemblées les unes aux autres. Le terme « pan de bois » désigne plus particulièrement un « mur en charpente avec un remplissage en brique, en torchis, en plâtre, etc., appelé hourdis »<sup>1</sup>.

Participant à une image qualitative des centres bourgs lorsqu'il est restauré et réinvesti durablement, c'est un patrimoine dont la diversité et les spécificités locales sont connues de manière inégale à l'échelle de la Bretagne. L'architecture en pan de bois fait face en outre à des problématiques de préservation, d'entretien et de revalorisation particulièrement sensibles en milieu urbain. C'est pourquoi la Région Bretagne engage une étude thématique d'inventaire calée en regard d'objectifs de connaissance et opérationnels.

## 1 CONNAITRE, PRESERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE URBAIN EN PAN DE BOIS

---

Plus d'une centaine de bourgs ou de villes de Bretagne comptent des édifices en pan de bois. Ces constructions sont aujourd'hui porteuses d'une image identitaire forte comme à Quimperlé (29), Tréguier (22), Vannes (56), Auray (56), Rennes (35), Dol-de-Bretagne (35) ou Dinan (22). Leur mise en valeur est un gage d'attractivité touristique mais aussi d'un cadre de vie de qualité pour les habitants.

L'état sanitaire de ces bâtiments, lorsqu'il est mauvais, entraîne des problématiques d'insalubrité, d'effondrement ou d'incendie. Le bois est un matériau qui présente de nombreux atouts (légèreté, qualités thermiques, longévité, ressource naturelle renouvelable, etc.), mais il est vulnérable à une humidité prolongée et au feu. Lorsqu'il est très dégradé, les coûts élevés de restauration sont un frein pour les propriétaires.

La densité du bâti et la manière dont le tissu urbain s'est formé peut générer des questions d'accessibilité en cœur d'îlots ou au sein de certains bâtiments en eux-mêmes (difficulté d'accès pour les secours, mixité des usages).

Dans un contexte dynamique de renouvellement et de transformation des villes, l'Inventaire de ce patrimoine permet d'une part d'identifier et de caractériser des bâtiments susceptibles de disparaître et d'autre part de constituer un corpus capable d'alimenter des plans de préservation ou de valorisation, et de contribuer aux actions des villes labellisées (Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Petites Cités de Caractère®, Villes Historiques). L'articulation à des opérations comme « Rennes centre ancien » ou les projets de revitalisation des centres urbains<sup>2</sup> sont également l'opportunité d'intégrer ce patrimoine à une stratégie globale de mise en valeur et de réappropriation.

En contexte urbain, il existe ainsi des enjeux en termes de protection patrimoniale, de sécurité et d'occupation. En effet, seuls les édifices les plus remarquables sont inscrits ou classés au titre des Monuments historiques. Les plans locaux d'urbanisme offrent par ailleurs des protections variables en fonction de leur règlement (Site patrimonial remarquable, etc.). Or la diversité des éléments socio-spatiaux qui composent une ville<sup>3</sup> font d'elle

---

<sup>1</sup> Pérouse de Montclos J.M., *Architecture : méthode et vocabulaire*. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 2004.

<sup>2</sup> Appel à projet « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne » lancé par la Région Bretagne aux côtés de l'Etat, de l'Etablissement Public Foncier et de la Banque des Territoires.

<sup>3</sup> Le milieu urbain se caractérise par la densité et la diversité des éléments socio-spatiaux qui le composent<sup>3</sup>. La densité correspond à la fois à la densité matérielle du bâti mais aussi à la densité des flux (information, communication, culture), qui indiquent l'importance de la coprésence. La diversité renvoie à la variété des éléments d'une même dimension (diversité de l'architecture, par exemple) et de dimensions différentes (commerces, charges administratives, industries, etc.). J. Lévy, M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2013 : p. 1040.

un espace d'opportunités et d'innovations techniques ou artistiques dont il découle une richesse architecturale souvent méconnue.

## 2 CO-CONSTRUIRE L'INVENTAIRE DE L'ARCHITECTURE URBAINE EN PAN DE BOIS

---

La stratégie d'Inventaire, votée par le Conseil régional le 14 décembre 2018, encourage l'implication des acteurs des territoires dans chaque démarche d'Inventaire. Toute enquête permet en effet de lier plus étroitement connaissance du patrimoine et politiques locales d'aménagement et de valorisation.

Co-construire cet Inventaire, c'est rassembler autour d'un intérêt commun habitants et professionnels, en leur donnant les moyens de s'investir pleinement dans l'enquête, qu'ils exercent dans les milieux du patrimoine<sup>4</sup>, de l'archéologie<sup>5</sup>, de l'architecture ou de l'urbanisme<sup>6</sup>. Tous sont impliqués sur la thématique du pan de bois urbain, en termes de connaissance et d'analyse, de restauration, de valorisation ou de protection. La complémentarité de leurs approches et savoir-faire est un atout majeur.

### 2.1 SE RENCONTRER, ECHANGER & CREER DU LIEN AUTOUR DU PAN DE BOIS

La Région Bretagne anime le réseau autour de la thématique, en particulier par la publication de lettres d'information (sur inscription) et d'une carte interactive accessible à tous, permettant aux acteurs de suivre et proposer les actualités sur le pan de bois des villes de Bretagne (datations, restaurations, projets...), informer de l'avancement de l'enquête (partenariats en cours, publication de données, etc.) ou susciter d'éventuels appels à expertise.

Deux fois par an, la Région entend réunir les Villes concernées par l'enquête ainsi que les différents partenaires pour se rencontrer et partager. Plusieurs intervenants font part de retours d'expérience et des temps plus informels permettent d'autres discussions. Ces « rendez-vous du pan de bois » font l'objet d'un compte-rendu afin d'assurer la continuité des échanges et de faire ressortir les points à mettre en avant lors de la réunion suivante.

### 2.2 ACCOMPAGNER ET PARTAGER DES PROJETS

L'opération d'Inventaire s'efforce d'associer largement les habitants et les associations locales par le biais de partenariats. Leur contribution peut prendre la forme de travaux de terrain (recensement, collecte mémorielle), de recherches en archives, d'enrichissement des dossiers d'Inventaire existants ou de la photothèque, etc. La Région s'engage à former ses partenaires à la méthode et aux outils de l'Inventaire afin de garantir la qualité et l'interopérabilité des données. Autant que possible, l'appui d'une structure locale est le relais dans le long terme de l'action engagée.

---

<sup>4</sup> Conservation régionale des Monuments historiques (CRMH), Unités départementales d'architecture et du patrimoine (UDAP), services municipaux.

<sup>5</sup> Service régional d'Archéologie (SRA), services départementaux d'archéologie du Morbihan et du Finistère, Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

<sup>6</sup> Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), Architectes du patrimoine, architectes-conseil municipaux, services d'urbanisme.

Le 23 mars 2020, la Région Bretagne a initié la première édition d'un appel à projet [« Révéler et réinvestir l'architecture urbaine en pan de bois »](#) à destination des collectivités territoriales et de leurs groupements. Il vise à soutenir la réalisation locale d'un Inventaire sur le patrimoine urbain en pan de bois ou contribuer au financement d'analyses dendrochronologiques et de diagnostics sanitaires dans le but d'orienter et de préparer des travaux de restauration.

La Région a publié une [plaquette](#) destinée aux propriétaires de maisons en pan de bois et aux collectivités concernées par ce patrimoine. Elle vise d'une part à sensibiliser le lecteur à l'histoire et à la singularité de l'architecture en pan de bois, aux matériaux et techniques utilisés, à ses formes, usages et décors. D'autre part, il s'agit d'encourager la mise en valeur de ces édifices en explicitant leurs principes constructifs, en offrant des pistes pour leur entretien et restauration ainsi que les organismes ressources.

## 3 PERIMETRE DE L'ENQUETE D'INVENTAIRE

---

### 3.1 L'ARCHITECTURE EN PAN DE BOIS : RECHERCHES ET PERSPECTIVES

Les constructions en pan de bois font l'objet d'analyses à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. En Bretagne, des sociétés savantes fournissent des descriptions des villes de Morlaix en 1851<sup>8</sup> et de Rennes en 1868<sup>9</sup>. Les dessins d'Albert Robida<sup>10</sup>, parus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, illustrent de nombreux pans de bois à travers la Bretagne et son ouvrage constitue toujours une ressource iconographique de référence. A la même époque, des maisons, comme celle de la *Duchesse Anne* à Morlaix et l'*Hôtel des Ducs de Bretagne* de Saint-Brieuc, sont classées au titre des Monuments historiques. La ville de Dinan porte une politique volontariste de protection dans les années 1930, sous la houlette de son maire Michel Geistdoerfer.

En 1962, les secteurs sauvegardés voient le jour et l'intérêt pour les études urbaines se développe parallèlement aux destructions. Outre des monographies dans les années 1980 comme à Vannes<sup>11</sup> et Dinan<sup>12</sup>, c'est le travail de Daniel Leloup qui a permis depuis le milieu des années 1990 d'investir plus largement le sujet avec des synthèses locales et à l'échelle de la Bretagne historique<sup>13</sup>.

Cette tendance vaut d'ailleurs à l'échelle nationale, où les publications s'élaborent à l'échelle d'une ville (Orléans, Tours, Blois, Angers, etc.)<sup>14</sup>, et plus rarement à celle d'une région (hormis l'Alsace)<sup>15</sup>. Elles abordent généralement la définition de typo-chronologies, les particularités locales, les décors, les espaces de vie et de circulation, les techniques d'assemblage et les hourdis. La mise en œuvre (provenance et acquisition des bois, cubage, traitements préalables, lieux d'assemblage, durée de la construction, etc.) est plus difficile à appréhender faute de données suffisantes. Enfin le second œuvre (cloisons, cages d'escaliers, galeries) reste un sujet moins investi par les études conduites.

---

<sup>7</sup> Viollet-le-Duc E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris : A. Morel, 9 tomes, 1864.

<sup>8</sup> M. de Wismes, « Rapport sur l'excursion archéologique faite dans la ville de Morlaix » dans *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, 1851, p. 158-194.

<sup>9</sup> P. de la Bigne Villeneuve, « Promenade archéologique dans l'ancien Rennes » dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, 1868, p. 101-128.

<sup>10</sup> Robida A., *La vieille France. Bretagne. Texte, dessins et lithographies*, Paris : Librairie illustrée, 4 vol., s.d.

<sup>11</sup> Degez A. – « Le colombage vannetais, essai de classification et de datation des maisons en pan de bois à Vannes », dans *Bulletin mensuel de la Société polymathique du Morbihan*, T. 107, Vannes, 1980.

<sup>12</sup> Soulas J.-J. – *Dinan : guide de découverte des maisons à pans de bois*. Editions Jaher, 1986, 121 p.

<sup>13</sup> Leloup D., *La maison urbaine en Trégor aux XVe et XVIe siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996 ; Leloup D., *Maisons en pan-de-bois de Bretagne. Histoire d'un type d'architecture urbaine*. ArMen/Le Chasse-Marée, Editions Ouest-France, 2002 ; Leloup D., *Rennes. Une capitale en pans-de-bois*. Editions Skol Vreizh, 2017.

<sup>14</sup> Alix C., Epaul F. (dir.) – *La construction en pan de bois*. Presses universitaires François-Rabelais, Presses universitaires de Rennes, Tours, 2013.

<sup>15</sup> Lohrum B., Werle M., Raimbault J. et al. – *La maison en pan de bois*. Région Alsace, Servie de l'Inventaire du Patrimoine, Pôle d'Archéologie, Editions Lieux Dits, 2015, 111 p.

Les travaux récents mettent en avant l'intérêt de nouvelles méthodes, dont les études dendrochronologiques qui, à partir de référentiels, permettent de dater précisément l'abattage des arbres et peuvent apporter des informations sur la nature, la provenance des bois et leur mise en œuvre<sup>16</sup>. La plupart des maisons ayant été remaniées, une datation ne correspond qu'à une seule phase de construction. Ces datations objectives permettent de confirmer ou de repenser des attributions chronologiques fondées sur la morphologie et les décors de l'édifice. La lecture archéologique du bâti permet par ailleurs de percevoir finement les modifications et les transformations du bâtiment, mettant en lumière sa complexité.

L'Inventaire a déjà exploré le sujet selon des approches différentes : inventaires « préliminaires », recensements, opérations topographiques réalisées depuis les années 1960 jusqu'à nos jours, aboutissant à des dossiers d'étude individuels ou collectifs. L'existence de données anciennes – notamment de photographies – est un véritable atout pour établir des comparaisons avec l'état actuel et évaluer les modifications, disparitions et restaurations.

Les villes sont cependant documentées de manière hétérogène. Si certaines nécessitent un inventaire complet (Landerneau, Quintin, etc.), d'autres ont déjà l'objet d'enquêtes, comme à Pontivy (56) dans le cadre de leur démarche de labellisation Pays d'Art et d'Histoire. Des recensements inachevés réalisés à Dol-de-Bretagne (35), Redon (35) et Quimper (29) doivent être complétés et intégrés aux bases de données de l'Inventaire. Enfin, plusieurs enquêtes récentes fournissent des données complètes et de qualité (La Roche-Jaudy, 22). Enfin, les travaux récents sur le pan de bois dans le Pays de Rennes<sup>17</sup> ont notamment abordé la question de cette architecture en milieu rural et des influences avec son pendant urbain.

### 3.2 PERIMETRE CHRONOLOGIQUE ET THEMATIQUE

Les édifices étudiés datent du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la date de l'enquête, incluant les travaux et restaurations. L'enquête souhaite mettre l'accent sur les processus de transformation et de résilience des bâtiments identifiés (modifications, disparitions, requalifications) mais aussi sur les évolutions de cette architecture, jusque dans les imitations de l'esthétique du pan de bois (colombages peints, encorbellement en béton, bois plaqué, etc.).

Le pan de bois étudié repose sur un système poteaux-poutres. Les maisons à ossature bois, formées d'éléments préfabriqués, sont exclues de l'étude.

Les constructions présentant des modifications radicales (par exemple, la suppression d'une façade en pan de bois avec remplacement en maçonnerie) sont prises en compte. Les bâtiments disparus mais dont la connaissance et la localisation sont assurées de façon certaine par des documents sont également recensés.

Le choix d'une étude thématique régionale permet de faire varier les échelles d'analyses, du micro-local (la rue, le quartier) au local (la ville et son territoire), jusqu'au supra-local en proposant une vision d'ensemble. L'objectif est d'interroger l'architecture urbaine en pan de bois dans son rapport à l'espace à travers son implantation (*intra/extra muros*, type de façade sur rue, etc.) et ses relations aux différents réseaux (circulation, commerce, etc.)<sup>18</sup>.

### 3.3 PERIMETRE SPATIAL

Plus d'une centaine de bourgs ou villes abritant des maisons en pan de bois ont été identifiées et le corpus est susceptible d'évoluer au cours de l'enquête (au 04/02/2021 : 111 villes ou bourgs). Environ 20% de ces villes ne

<sup>16</sup> Les données acquises par le bureau d'étude Dendrotech sont disponibles en ligne sur <https://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/recherche-site.php>

<sup>17</sup> Bardel S., Rioult J.-J. – *Architectures en pan de bois dans le pays rennais. Un patrimoine insoupçonné*, Locus Solus, 2019.

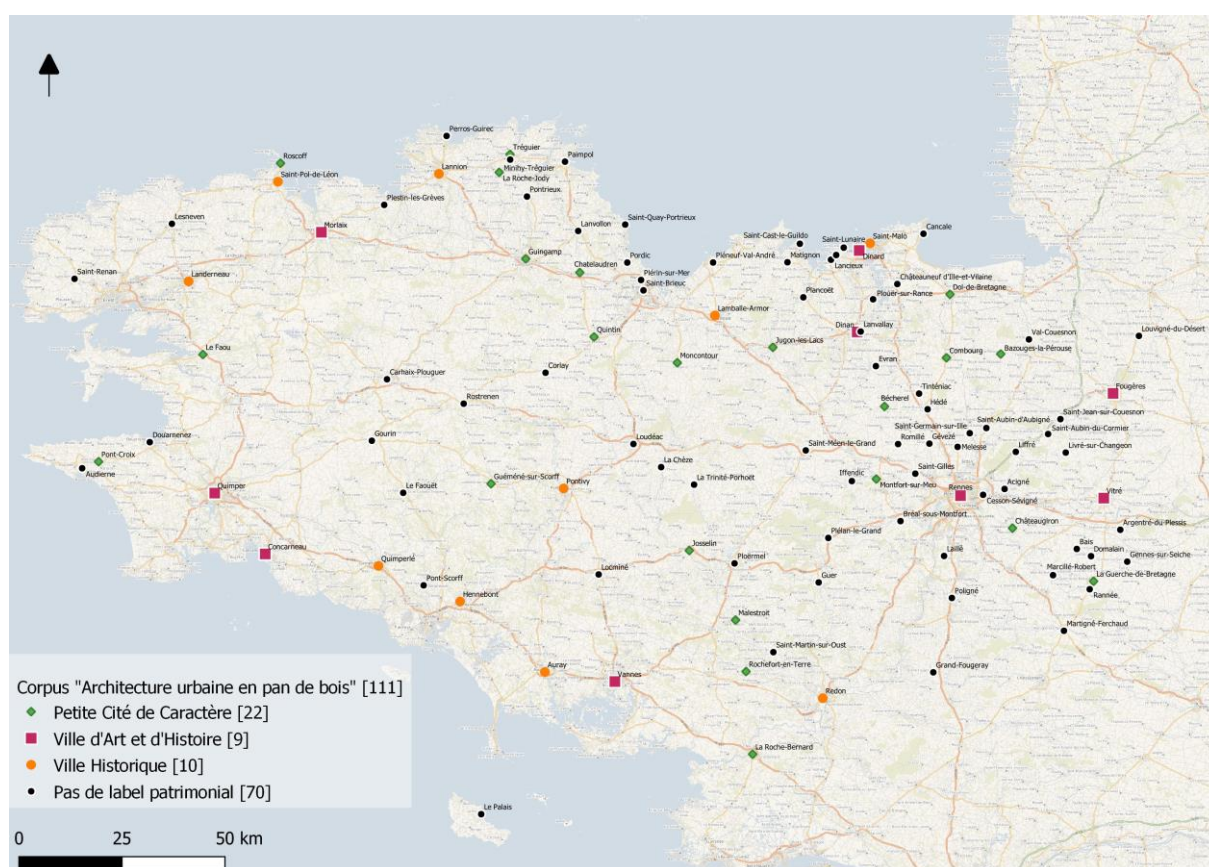
<sup>18</sup> Les analyses spatiales se font au moyen d'un SIG (Système d'Information Géographique).

comportent *a priori* que des bâtiments en « faux » pan de bois, c'est-à-dire une imitation esthétique du pan de bois, majoritairement des villas du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le caractère urbain a été déterminé en fonction de la densité et de la diversité des habitats<sup>19</sup> au cours du temps, ce qui écarte par exemple des bâtiments en pan de bois ruraux ou isolés aujourd'hui intégrés dans un tissu urbain.

Le corpus comprend de nombreuses collectivités engagées dans des démarches de valorisation reposant sur cette ressource patrimoniale via les labels *Villes ou Pays d'Art et d'Histoire* (9 villes), *Petites Cités de Caractère*<sup>®</sup> (22 villes) et *Commune du Patrimoine Rural de Bretagne* (1 bourg). 10 villes ont par ailleurs le statut de *Villes Historiques*.

Une vingtaine de villes ou bourgs sont également impliqués dans des dynamiques de revitalisation et participent aux projet « Centralité » impulsé par la Région en 2017 et renouvelé en 2019. En outre, 9 villes font partie du programme national « Action cœur de ville » et 52 sont engagées depuis 2020 dans le programme « Petites villes de demain ».



## 4 METHODOLOGIE POUR LA PRODUCTION DES CONNAISSANCES

La Région Bretagne initie et coordonne l'enquête en s'appuyant sur sa compétence d'Inventaire du patrimoine. En complément des opérations menées dans le cadre des partenariats, elle conduit des études en « régie

<sup>19</sup> Cf. note 2 p. 2

directe » sur des territoires ou des édifices identifiés, anime le réseau autour de la thématique et pilote les synthèses qui émergeront des différentes contributions.

L'Inventaire s'appuie ainsi sur deux phases de production des connaissances :

- Le recensement a pour objectif de localiser et caractériser chaque édifice urbain en pan de bois, afin de constituer le corpus sur lequel mener les analyses. Les notices de recensement sont réalisées au moyen de l'application développée à cet effet par la Région Bretagne.
- À l'issue du recensement, les édifices sélectionnés pour leur qualité unique ou représentative d'un groupe font l'objet d'un dossier d'étude, rédigé et publié dans la base de données interrégionale *Gertrude* et qui intègre une analyse détaillée du bâtiment.

En fonction des données existantes, les notices ou les dossiers seront actualisés ou créés. Des dossiers collectifs pourront être réalisés pour regrouper des types d'édifices (par exemple, des maisons à porche). Chaque ville du corpus bénéficiera à terme d'un dossier thématique de synthèse sur le pan de bois qui caractérise son espace.

L'exploitation des données de l'Inventaire par l'intermédiaire d'un système d'information géographique (SIG) permettra de faciliter les requêtes (type d'édifice, datation, localisation...) et analyses spatiales du corpus de maisons en pan de bois.

## 5 PARTAGE DES CONNAISSANCES

---

### 5.1 ACTIONS DE MEDIATION

Ces connaissances se partagent tout au long de l'enquête, en privilégiant les contacts directs avec les publics, que ce soit au travers d'ateliers, causeries, balades urbaines, etc. Les Journées européennes du patrimoine sont des rendez-vous privilégiés pour des restitutions sous forme de conférences.

L'avancement de l'enquête et l'analyse des données donnent lieu à des publications au sein de la ligne éditoriale de la Région, mais également dans des revues locales (Tiez Breiz, bulletins municipaux, etc.) ou nationales (*In situ*...). Il est envisagé qu'un ouvrage de synthèse à l'échelle régionale permette de restituer un état des lieux des connaissances.

### 5.2 MISE A DISPOSITION DES DONNEES EN LIGNE

Les connaissances collectées ou produites au cours de l'enquête sont accessibles à tous, librement consultables et réutilisables à partir du portail d'Inventaire et de valorisation du patrimoine (<https://patrimoine.bretagne.bzh/>). Porte d'entrée vers des articles, brèves et albums photographiques, il donne accès aux différentes bases de données : dossiers d'étude, notices de recensement, photographies, ouvrages et publications.

## 6 CALENDRIER PREVISIONNEL

---



Cadrage et lancement  
de l'enquête

Temps d'échanges (« Rendez-vous du pan de bois »)

Opérations en « régie directe »

Opérations en partenariat

Appel à projet : révéler et réinvestir

Actions de médiation et de communication